

Septembre 2013

Editorial



Bienvenue à la première édition du bulletin du Programme Sud. Le but de ce bulletin trimestriel est de vous présenter les principales activités et résultats du programme conjoint Union européenne (UE) - Conseil de l'Europe (CdE) « Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional », connu sous le nom de Programme Sud.

En janvier 2012, le Commissaire de l'UE Štefan Füle et le Secrétaire Général du CdE Thorbjørn Jagland ont lancé le Programme Sud qui vise à accompagner le processus de transition vers la démocratie en fonction des progrès accomplis par les pays bénéficiaires.

Nous le faisons en mettant à disposition l'expertise et les outils pertinents du CdE. Le succès de cette approche a été démontré par la contribution du CdE aux changements démocratiques dans plusieurs de ses Etats membres.

Notre partenariat étroit avec l'UE est au bénéfice des pays partenaires. Je suis d'ailleurs convaincue qu'il est de la plus haute importance que nos efforts communs apportent des résultats concrets dont bénéficient directement leurs citoyens. Par exemple, nous aidons à rendre le système judiciaire plus efficace et plus transparent, ce qui est essentiel pour garantir l'accès à la justice à toutes les catégories de la population. Nous travaillons également sur la promotion des normes du CdE afin de mettre en place des bases pour un espace juridique commun avec le continent européen. De même la création des Ecoles d'Etudes Politiques à Tunis et à Rabat est un pas important pour la formation des générations futures aux valeurs démocratiques communes.

L'approche basée sur la demande est cruciale pour obtenir des résultats tangibles car cela assure une forte appropriation par les pays partenaires. Le Maroc et la Tunisie sont des précurseurs, mais d'autres pays de la région participent activement aux activités régionales du programme.

Gabriella Battaini-Dragoni
Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe

FOCUS SUR LES ACTIVITES DU PROGRAMME

Une délégation des Ecoles Politiques de Tunis et Rabat en formation à Strasbourg



Un groupe des élèves des Ecoles d'Etudes Politiques de Tunis et Rabat a participé à la 44ème Session annuelle en droit international et droit comparés des

Droits de l'homme, organisée par l'Institut International des Droits de l'Homme (IIDH) à Strasbourg, du 8 au 26 juillet 2013.

La participation de cette délégation a été assurée conjointement par le Programme Sud et par le programme des Ecoles d'Etudes Politiques du Conseil de l'Europe (CdE).

En plus des cours à l'IIDH, les représentants des deux Ecoles ont effectué une visite d'études au CdE sur deux jours, qui a porté notamment sur les développements démocratiques et la coopération de l'Organisation avec les pays du Sud de la Méditerranée.

Lancement du diagnostic du cadre anti-corruption au Maroc



Le CdE a lancé, le 10 juillet 2013, à Rabat, le processus de diagnostic du cadre juridique et institutionnel anti-corruption du Maroc.

Ce processus se base sur la méthodologie du Groupe d'états contre la corruption (GRECO), et est mené par une équipe d'experts désignés par le Conseil de l'Europe et par les autorités marocaines.

Un projet de rapport de diagnostic sera, par la suite, discuté avec l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC), les autres institutions publiques concernées ainsi qu'avec les représentants de la société civile.

Les résultats du diagnostic permettront de mieux cibler les activités dans le domaine de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux qui seront réalisées pendant la deuxième phase de mise en œuvre du Programme Sud.

Renforcer la réforme démocratique
dans les pays du voisinage méridional

Financé
par l'Union Européenne



UNION EUROPEENNE



COUNCIL
OF EUROPE
CONSEIL
DE L'EUROPE

Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

FOCUS SUR LES ACTIVITES DU PROGRAMME

Vers un espace juridique commun avec le continent européen



Un séminaire régional d'introduction aux Conventions et Accords partiels du CdE a été ouvert à Strasbourg par la Secrétaire Générale adjointe du CdE, Madame Gabriella Battaini-Dragoni, dans le cadre du Programme Sud. Ce séminaire a réuni, le 1^{er} juillet 2013, des représentants du Maroc, de la Tunisie, de l'Algérie et de la Jordanie, et a fourni l'occasion de présenter en détail les procédures d'adhésion à des Conventions et Accords partiels du CdE par des Etats non membres.

Sur la base des besoins exprimés par les pays partenaires, d'autres actions seront organisées dans le cadre du Programme Sud, avec comme objectif de favoriser l'intégration progressive de ces pays à un espace juridique commun avec le continent européen.

Tunisie : renforcement de la coopération avec les autorités judiciaires

Un groupe d'experts de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) a effectué une visite en Tunisie du 5 au 7 juin 2013.



Les experts se sont rendus dans les tribunaux de première instance et cantonal de Zaghouan pour étudier leur fonctionnement et, en particulier, analyser le cheminement des affaires et le système de gestion des dossiers. Le groupe d'experts a poursuivi ses activités dans les tribunaux pilotes de la CEPEJ, notamment le tribunal de première instance de Tunis et la Cour de Cassation. Ils ont également rencontré des membres de l'Inspection générale en vue d'approfondir les données statistiques judiciaires fournies par les autorités tunisiennes, ainsi que de l'Institut Supérieur de la Magistrature.

Enfin, une rencontre avec le Ministre de la Justice de Tunisie nouvellement nommé, M. Nadhir Ben Ammou, a eu lieu.

Maroc : rencontre régionale sur l'élaboration des constitutions

La Commission de Venise et l'Association marocaine de droit constitutionnel ont organisé le 2^{ème} Atelier interculturel sur la démocratie sur « Le nouveau constitutionnalisme du monde arabe : les processus d'élaboration des constitutions dans un contexte de changement » (Marrakech, 14-15 mai 2013).



Cette activité a réuni des rédacteurs de constitution venus d'Algérie, d'Egypte, de Jordanie, de Libye, de Mauritanie, du Maroc, de la Tunisie et du Yémen, qui ont échangé leurs expériences dans le domaine de la réforme constitutionnelle. Parmi d'autres sujets, ils ont comparé les approches utilisées dans la révision de leurs constitutions respectives, de même que les procédures utilisées pour leur élaboration et leur adoption ainsi que la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles à travers de nouvelles législations.

Ce séminaire a lieu dans le cadre du Programme Sud, et a aussi compté sur une contribution financière du Ministère des Affaires étrangères de la Norvège et de la Fondation Hanns - Seidel.

Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional

Financé
par l'Union Européenne



Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

FOCUS SUR LES ACTIVITES DU PROGRAMME

Maroc : Séminaire sur l'initiative législative populaire



L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), sur invitation du Parlement marocain, a organisé un séminaire sur l'initiative législative populaire (Rabat, 15 mai 2013).

Ce séminaire a permis de tenir des échanges entre les parlementaires marocains et des parlementaires d'Etats-membres du CdE sur le thème de l'initiative législative populaire, en présentant notamment la diversité des cadres juridiques et des pratiques dans les différents pays européens, et leur éventuelle pertinence dans le contexte marocain.

Principaux événements à venir

30 OCTOBRE 2013

Rabat, Maroc

SÉMINAIRE

Assemblée Parlementaire du CdE

« Renforcer la participation des femmes à la vie politique »

6 - 7 NOVEMBRE 2013

Lisbonne, Portugal

FORUM DE LISBONNE

Centre Nord-Sud

« Valoriser la société civile comme acteur de gouvernance : perspectives pour le Sud de la Méditerranée »

8 NOVEMBRE 2013

Lisbonne, Portugal

CONFÉRENCE INTER-PARLEMENTAIRE

Assemblée Parlementaire du CdE

« Les changements politiques dans le sud de la Méditerranée et au Proche-Orient : rôle des institutions représentatives »

OCTOBRE-NOVEMBRE 2013

(date à confirmer)

Tunisie

SÉMINAIRE RÉGIONAL

Ecoles d'Etudes Politiques

Contacts

South-programme@coe.int

http://www.coe.int/t/dg4/nscentre/LisbonForum_fr.asp

Bureau du CdE au Maroc

Espace Les Patios – Bâtiment B1 –
5ème étage 2A

Avenue Annakhil – Hay Ryad - Rabat

E-mail :

conseil-europe.rabat@coe.int

Bureau du CdE en Tunisie

Immeuble Le Boulevard,
Rue le Grand Boulevard de la
Corniche,

Cité les Pins, 1053 LAC II, Tunis

<http://south-programme-eu.coe.int>

A propos du programme conjoint UE-CdE « Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional » (Programme Sud)

L'objectif du Programme Sud, lancé en janvier 2012, est de soutenir le processus de réforme politique et démocratique dans les pays du voisinage méridional, conformément aux normes européennes et internationales et sur la base d'une approche ciblée et basée sur la demande. Les principaux axes du programme sont : réforme de la justice, lutte contre la corruption, promotion des droits de l'homme et des valeurs démocratiques. Le budget du Programme s'élève à 4.8 M € sur trois ans (2012-2014).

Les activités en cours sont orientées principalement vers le Maroc et la Tunisie, mais le programme est ouvert à d'autres pays et territoires partenaires dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP)¹: l'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye et l'Autorité Nationale Palestinienne, et certains d'entre eux sont activement impliqués dans le Programme Sud principalement par le biais d'activités régionales.

Ce programme conjoint fait partie du cadre plus large des initiatives entreprises par les deux Organisations pour promouvoir la démocratie et les droits de l'homme dans les pays du sud de la Méditerranée, y compris la Politique Européenne de Voisinage (PEV) de l'UE et la Politique du Conseil de l'Europe à l'égard des régions voisines.

Pour de plus amples informations, visitez le site internet du Programme Sud : <http://south-programme-eu.coe.int>.

¹La coopération bilatérales UE-Syrie est suspendue depuis mai 2012.

Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional

Financé
par l'Union Européenne



UNION EUROPÉENNE



COUNCIL
OF EUROPE
CONSEIL
DE L'EUROPE

Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe